



Chers parents,

Veillez trouver la planification des activités de l'été 2024 en pièce jointe.

Vous aurez la possibilité d'inscrire vos enfants pour deux semaines seulement sur le site internet www.jouelestours.fr/inscriptionscsm **Le mardi 28 mai à partir de 9h**

Via le site vous pourrez remplir la fiche d'inscription (sanitaire), consulter les modalités d'inscription et le règlement intérieur du centre.

Il est important de joindre les documents afin de finaliser l'inscription.

A partir du lundi 2 juin 2024 en fonction des places restantes, il vous sera possible de réserver des semaines supplémentaires.

Les stagiaires seront pris en charge à L'école Blotterie (4, rue des hirondelles) de 8h/9h à 17h (restauration et goûte sur place)

Les parents dont les enfants ont participé au CSM d'hiver, de printemps voire de l'été dernier, n'auront pas besoin de refaire le dossier en totalité. Ils devront nous joindre :

- La fiche d'inscription signée
- Le dernier justificatif CAF
- Vérifier aussi la date de validité de l'assurance « responsabilité civile ».

Pour les nouvelles inscriptions, les documents devront nous être envoyés :

- Soit par mail : e.reig@jouelestours.fr / sports@jouelestours.fr
- Soit via le site de la ville : www.jouelestours.fr/inscriptionscsm. Vous aurez la possibilité de télécharger vos documents et de signer la fiche d'inscription.

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet il est possible de retirer et de déposer le dossier complet à **la Direction des Sports. 2, rue du clos neuf Joué-lès-Tours 37300** (8h30-12h00 / 13h45-17h00), du lundi au vendredi.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous joindre aux 02 47 39 70 20

ATTENTION, Si vous n'avez pas reçu la validation de l'inscription de votre enfant par mail de la Direction des Sports sous 3 jours, merci de téléphoner au 02 47 39 70 20.

En cas d'empêchement, Il est impératif de désinscrire votre enfant le plus rapidement possible. (15 jours



Quelques infos pratiques :

- Bien regarder la programmation de vos enfants afin qu'ils aient des affaires appropriées pour leurs activités de l'après-midi : Bulle d'O (maillot de bain + serviette + bonnet), activités nautiques (serviette/affaires et chaussures de rechanges).
- Tous les enfants devront être équipés, d'une bouteille d'eau, d'une casquette, d'un coupe-vent.
- Le stage activités nautiques sera réservé aux enfants ayant déjà un brevet d'aisance.
- Bien remplir et signer la fiche d'inscription, sans oublier de joindre les documents demandés.
- Bien spécifier le choix du stage de votre enfant.
- **Une deuxième paire de chaussures réservée à la pratique en salle est obligatoire pour pénétrer dans les gymnases.**
- **Un bonnet de bain est obligatoire pour les activités à la piscine « Bulle d'O »**

Après cinq ans d'absence les stages de pêche sont à nouveau programmés au centre sportif. En espérant que la planification 2024 aura autant de succès que celle de l'été dernier.

Sportivement

Pour les ETAPS